



vol de numéraire par le petit-fils

Par **Lounarock**, le **13/03/2019** à **21:32**

bonsoir ,je viens d'apprendre par ma mère âgée de 90 ans ,que son petit fils paternel lui a volé son argent sur son compte bancaire ,que peut-on faire ,quels sont les moyens pour agir s'il vous plait. Cordialement

Par **Visiteur**, le **13/03/2019** à **21:49**

Bonjour

Il serait utile pour nous de connaître le subterfuge par lequel cet argent a été dérobé.

Par **Lounarock**, le **13/03/2019** à **21:56**

merci alors maman pense que pendant son hospitalisation il en a profité pour copier ou falsifier ses papiers personnels ,il n'a aucune procuration et connaissant la date d'envoi des relevés bancaires il les subtilisait mais ce lundi 11 mars maman a reçu un décompte et là elle est tombée par terre en constatant que son compte était vide ,alors je ne comprends pas pourquoi la banque n'a pas signalé a maman (qui est cliente depuis 1980) ses retraits ou débits en sachant que c'est une personne très économe

Par **jodelariege**, le **14/03/2019** à **12:43**

bonjour si vous avez le décompte pouvez vous vérifier où est parti l'argent ? si le petit fils a bien utilisé l'argent et par quel subterfuge ou si la grand mère a oublié des choses ... cela arrive hélas ... vous pouvez aussi rencontrer un conseiller à la banque avec votre grand mère pour vérifier tout cela et accuser le petit fils qu'avec des preuves...sures et certaines...

Par **Lounarock**, le **14/03/2019** à **13:13**

bonjour ,merci de votre réponse ,hélas il se trouve que ma mère réside en Dordogne et moi en Picardie dans la Somme et aucun moyen de locomotion ,en ce qui concerne les documents comme tout cela est très récent et que ma mère a fait une tentative de suicide

avortée fort heureusement ,il faut que tout se mette en place ,d'autre part il n'y a pas d'agence bancaire ou réside maman ,ayant continuer avec sa banque parisienne de l'époque ,non je voulais simplement savoir quels étaient nos droits et démarches a faire dans l'immédiat en sachant qu'il continue a venir chez ma mère et l'insulte de "vieille folle "si elle lui demande son argent .Je suis moi-même âgée de santé précaire ,je ne sais absolument pas ce qu'il faut faire pour aider ma mère ,j'ai besoin de conseils je vous remercie . Cordialement

Par **jodelariege**, le **14/03/2019** à **13:21**

je veux surtout dire qu'il faut absolument etre sur que le petit fils prend de l'argent à votre mère c'est peut etre vrai comme faux ... vous avez vu de vos yeux les comptes de votre maman ou seulement elle vous dit que le petit fils la vole? ne peut elle pas rencontrer un conseiller de sa banque pour vérifier tout cela?

il y a t il un membre de la famille qui pourrait l'aider sur place à vérifier ses comptes? qui dit petits fils dit peut etre fils ou fille?

Par **Louarock**, le **14/03/2019** à **14:40**

merci beaucoup ,vous savez ma mère a élevé ce petit-fils (garçon de mon frère décédé) suite a une mutation elle a voulu suivre son petit-fils ,elle est très isolée . Avec ma fille et une amie de vacances dans cette région va rencontrer ma mère ,mais je suis persuadée que ma mère dit la vérité ,je pense que la visite de cette personne va nous éclairer. Je vous remercie de m'avoir entendu ,je souhaite que vos propos ne soient pas fondés sinon cette situation est bien triste et surtout pourquoi depuis tant d'années a tout lui autoriser

Par **Visiteur**, le **14/03/2019** à **22:58**

Bonjour
Un dépôt de plainte ne sera possible qu'avec des preuves

Par **janus2fr**, le **15/03/2019** à **07:25**

[quote]
Un dépôt de plainte ne sera possible qu'avec des preuves

[/quote]
Bonjour,

Il me semblait, au contraire, que c'était le rôle de l'enquête de trouver des preuves ???

Par **janus2fr**, le **15/03/2019** à **07:26**

[quote]

que son petit fils paternel lui a volé son argent

[/quote]

Bonjour,

Pour mon information, c'est quoi un petit-fils paternel ?